**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 103 (1977)

**Heft:** 8: Foire Suisse Bâle, 16-25 avril 1977

**Sonstiges** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

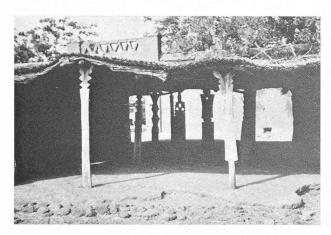


Fig. 16. — Zandé à Kaya (case à palabres).

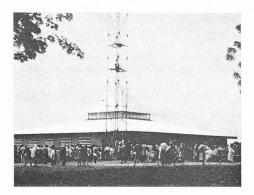


Fig. 17. — Eglise de Pô.



Fig. 18. — Parvis église de Pô.

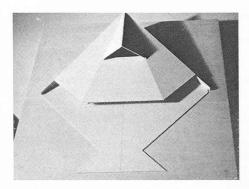


Fig. 19. — Maquette église de Saaba.

acceptables. Il faut noter que les offices ont lieu en général à une heure matinale, où les exigences sont abaissées, et que, paradoxalement, l'attention de l'architecte a surtout été attirée par les utilisateurs sur le froid, d'ailleurs fort relatif, qu'ils craignent surtout pendant les mois de décembre et janvier (vent d'Harmattan).

### Conclusion

Cette expérience a été conduite avec un grand souci d'adaptation aux situations réelles rencontrées; situations parfois imprévues, toujours extrêmement précaires, souvent difficiles à définir. Cette adaptation s'est sans doute faite dans certains cas au détriment de la pureté ou de la conséquence de l'œuvre architecturale qui, dans son aspect final, n'a pas toujours reflété la clarté des intentions.

Sur le plan pratique, comme sur le plan financier, les résultats ont été satisfaisants. Le coût des bâtiments tel qu'il est mentionné dans le tabeau comparatif est toutefois difficile à apprécier; il faut tenir compte des écarts considérables existant entre le coût des matériaux importés et celui de la main-d'œuvre locale, et tenir compte aussi de nombreuses prestations bénévoles.

C'est sur le plan de la coopération que le souci d'adaptation, et celui de n'utiliser que des moyens extrêmement modestes, s'est avéré plus fécond. Sur ce plan l'expérience a été d'autant plus passionnante qu'elle a été difficile. Il est toutefois impossible d'en faire un bilan. L'évolution des esprits, des systèmes économiques, les tensions créées par les symbioses culturelles, la tendance à l'africanisation très sensible dans le clergé, sont autant de tendances qui rendent les conditions de coopération toujours nouvelles.

Adresse des auteurs : François Bouvier, arch. FAS-SIA Bernard Mercier, arch. Chemin des Bougeries 5 1231 Conches-Genève

# **B**ibliographie

Cours d'hydraulique maritime, par René Bonnefille. — Un vol. 18×24 cm, 172 pages, Editions Masson, Paris 1976. Prix, broché Snolin 140 F fr.

Le but de cet ouvrage est d'une part d'apporter les bases théoriques de l'hydraulique maritime, sur lesquelles sont fondés les manuels à caractère technique, et d'autre part de préciser les validités d'emploi des formules pratiques. Lorsqu'il s'agit d'exposer des méthodes nouvelles de calcul des efforts de la mer sur les structures fixes ou flottantes, les détails des calculs sont exposés. La partie relative à la dynamique des sédiments présente les travaux originaux de l'auteur. Les méthodes exposées sont celles d'une école française peu connue des praticiens anglo-

saxons: elles ont cependant fait leurs preuves tant pour interpréter les phénomènes sédimentaires naturels que pour faire des projets de modèles réduits hydrauliques ou pour être utilisées dans des modèles mathématiques.

Vingt années de pratique dans un grand laboratoire d'hydraulique français ont permis à l'auteur de présenter une théorie de la similitude où le caractère philosophique est dominant.

Sommaire:

I. Théorie des marées océaniques. — II. Rappel des différentes théories de la houle. — III. La déformation de la houle au cours de sa propagation. — IV. La houle réelle. — V. Dynamique des sédiments marins. — VI. Action de la houle sur les ouvrages en mer. — VII. Notions d'hydrodynamique estuarienne. — VIII. Théorie des modèles en hydraulique maritime. — Annexe: Calculs détaillés relatifs à la houle théorique.

**Hydrométrie pratique des cours d'eau,** par *H. André*, *M. Audinet*, *G. Mazeran* et *C. Richer*. — Un vol. A4 de 260 pages. Edition Eyrolles, Paris 1976. Prix broché: 188 F fr.

Cet ouvrage doit permettre, aux ingénieurs et techniciens, de mettre en pratique les techniques de mesure et de contrôle permanent des débits des rivières avec le matériel usuel, de cerner et d'évaluer les erreurs commises suivant les circonstances et suivant les méthodes utilisées.

Après un examen des méthodes de contrôle des débits dans les aménagements hydro-électriques à partir des mesures de débits turbinés, déversés, et des variations de volume des réservoirs, cet ouvrage traite, dans une première partie, des stations de jaugeage en rivière

Le choix des emplacements, le matériel utilisé pour l'enregistrement et la transmission à distance sont décrits en détail, de même que les divers types de sections artificielles de contrôles telles que : déversoirs à lame mince, seuils épais, jaugeurs Venturi, Parshall, H. Flume, Crump Weir, Drop Box Weir... Des modèles de fiches de stations de jaugeage et des tables de débits pour les déversoirs complètent le tout.

La deuxième partie est relative à l'utilisation des moulinets axiaux, et les techniques de mesures sont décrites en fonction des principaux supports de moulinets et des engins de manipulation, perches, saumons, cyclopotences, trailles téléphériques, bateaux, pieds supports.

Le calcul du jaugeage au bureau est présenté sous le double aspect du dépouillement « manuel » et de l'utilisation des ordinateurs.

Dans la troisième partie, les principes et les techniques de jaugeages par les méthodes de dilution sont explicités pour les divers traceurs minéraux, organiques ou radioactifs.

Les descriptions du matériel et des méthodes, sur le terrain comme au laboratoire, sont assez détaillées pour permettre à un lecteur inexpérimenté de mettre en œuvre ce mode de jaugeage.

Sommaire :

1re partie: Les stations de jaugeage. — Les stations-usines,

les barrages. — Les stations de jaugeage.

2e partie : Jaugeages au moulinet. — Préambule. — Principe général des mesures au moulinet. — Le matériel et les méthodes. Réalisation des mesures sur le terrain. — Calcul des jaugeages. — Conclusions.

3e partie : Jaugeages par la méthode de dilution. — Principe de la méthode. Matériel nécessaire. — Modalités pratiques pour l'exécution des jaugeages. — Analyse en laboratoire.

«Landumlegung - Eine Massnahme zur Durchführung der Raumplanung», par *Hermann Bigler*. Dissertation EPFZ N° 5653 — Juris Druck + Verlag Zürich, 1976, 150

Dans sa thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur ès sciences techniques, l'auteur a procédé à un important travail comparatif et de synthèse - dans la mesure où celle-ci était possible — de la législation en vigueur en Suisse relative au remembrement parcellaire.

On peut classer le remembrement — selon des critères fonctionnels - en remembrement parcellaire agricole ou forestier, en remembrement de terrains à bâtir, en remembrement pour l'acquisition de terrains réservés à des fins d'intérêt public et enfin en remembrement parcellaire constitué en vue de permettre la réalisation de plans d'aménagement du territoire. Il est parfois possible de réaliser un remembrement parcellaire combinant un ou plusieurs des trois premiers types énumérés ci-dessus.

Le remembrement parcellaire pour la réalisation d'un plan d'aménagement, par contre, ne peut être pratiqué à titre indépendant, vu la multiplicité des intérêts en jeu : il est lié à l'exécution d'un remembrement de l'un ou de

plusieurs des premiers types.

L'ouvrage fait ressortir la diversité et la complexité des législations — cantonales pour la plupart — applicables, dont l'un des buts essentiels est d'assurer les droits des personnes ou instances concernées (propriétaires,

communes, canton). Le remembrement touche en effet à un des droits essentiels, le droit à la propriété, et l'objectif de la réalisation d'un ouvrage d'intérêt général a rendu obligatoire le recours en système majoritaire permettant d'imposer des décisions à des opposants éventuels, à commencer par leur participation à la réalisation de l'ouvrage.

Si les trois types de remembrement indiqués plus haut sont bien connus, s'ils ont fait leurs preuves et font en conséquence l'objet d'une législation adéquate, il n'en va pas de même du remembrement pour la réalisation d'un plan d'aménagement. Il s'agit là d'un domaine relativement nouveau, pour lequel une législation spécifique n'existe pas encore, mais pour lequel les diverses législations connexes applicables forment un tout qu'il est parfois difficile de ramener à un même dénominateur.

L'auteur a examiné plus particulièrement ce type de remaniement; il fait l'inventaire des problèmes et en esquisse des solutions basées pour l'essentiel sur la législation en vigueur à l'heure actuelle, mais sans s'en cacher les insuffisances.

La lecture de cet ouvrage devrait se révéler fructueuse à tous les législateurs et planificateurs en aménagement du territoire à l'heure où la nécessité d'une telle entreprise semble se faire jour, malgré certains revers qu'elle a subis et qu'elle subira encore face au « souverain » ou à d'autres intérêts.

(Suite des bibliographies, voir page 14 des annonces)

## Divers

### Portes ouvertes à l'ETSEV

L'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud, 1, route de Cheseaux à Yverdon, sera ouverte au public le samedi 7 mai 1677, de 10 h. à 16 h.

Les visiteurs pourront assister à des démonstrations scientifiques et techniques dans 48 laboratoires, répartis dans les sections de mécanique, de micromécanique, d'électrotecunique, d'électronique, de génie civil, de mensuration et de génie rural.

L'ETSEV prépare aux carrières d'ingénieur-technicien ETS et de géomètre-technicien ETS.

## Carnet des concours

#### Mobilier de gare

Les sensations visuelles contribuent largement à la formation, dans le public, de l'image de marque d'une entreprise. Consciente de ce fait, la direction générale des CFF organise un concours de design en vue de l'acquisition rationnelle d'objets d'ameublement pour les constructions et transformations de gares.

Sont admis à participer à ce concours les concepteurs et les maisons suisses, ainsi que les concepteurs de nationalité étrangère dont le domicile fixe, privé ou professionnel, se trouve en Suisse depuis le 1er janvier 1975.

Le montant des prix est fixé à 50 000 fr. au total. Des primes peuvent être accordées aux propositions portant sur l'ensemble du programme comme à celles qui se limitent à des groupes d'objets ou à des objets isolés.

Au programme figurent les abris de quai, les bancs, les fontaines à eau potable, les parois d'affichage, les écriteaux lumineux, les abris pour véhicules à deux roues, les supports pour skis, les paniers à déchets et les cendriers.

Documentation: Le programme et ses annexes ne sont envoyés que par poste, contre le versement préalable de 10 fr., avec la mention « Concours de design mobilier de gare », au compte de chèque postal 30-193 des Chemins